

# VOTRE ASSURANCE

Vous venez de réceptionner votre nouveau vélo ?  
Impatient de (re)découvrir les joies de la mobilité douce ?  
Afin de vous permettre de rouler l'esprit serein, votre vélo  
est couvert contre le vol et les dégâts matériels.

## VOTRE OMNIUM VELO

Votre vélo est couvert contre le vol, la tentative de vol, les dégâts matériels et le vandalisme dans le monde entier via l'assurance P-Vélo d'Aedes.

En cas de casse, une franchise de 10 % de la valeur du vélo avec un maximum de 50 € sera appliquée.

Attention toutefois, si le sinistre est la conséquence d'une mauvaise utilisation (état d'intoxication alcoolique, intention frauduleuse, compétition rémunérée...), les frais seront à votre charge.

Par ailleurs, afin de bénéficier de cette couverture, quelques mesures de prudence s'imposent :

- Vous devez utiliser l'antivol fourni (le cas échéant) pour tout stationnement. Le vélo assuré doit être attaché à un point d'attache fixe. Si vous utilisez votre propre antivol, vous devrez fournir la preuve d'achat de cet antivol. Vous devez utiliser à minima un antivol de type Abus Granit + 470 / Abus Granit X Plus 540 ou Abus Bordo Granit X Plus 6500 ou tout antivol dont la valeur dépasse les 70 € HTVA.
- L'exception à la non-utilisation de l'antivol (fourni ou personnel) est le stockage du vélo dans un local privatif entièrement clos, couvert et fermé à clef.

Veuillez-vous référer à votre Bike Policy pour vérifier si la Responsabilité Civile, l'assurance Individuelle Cycliste (dommages corporels) et la protection juridique sont couverts par votre contrat.

**CONTACT CTEC :**  
**insurance@ctec.bike**

La P-vélo est un produit de Aedes SA  
Route des Canons 3, B-5000 Namur - RPM Namur - TVA BE 0460.855.809 - www.aedessa.be  
Tél. +32 (0)81 746 846 - Fax. +32 (0)81 730 487  
Agent d'assurances inscrit auprès de la F.S.M.A (autorité de contrôle des entreprises d'assurances et des intermédiaires d'assurances - Rue du Congrès 12-14, B-1000 Bruxelles) sous le numéro 065325 A.  
Le risque est techniquement assuré par AXA BELGIUM - Place du Trône 1, B-1000 Bruxelles - RPM Bruxelles - TVA BE 0404.483.367 - www.axa.be - Entreprise d'assurance agréée sous le code 0039, sous le contrôle de la Banque nationale de Belgique, Bd. De Berlaimont 14, B-1000 Bruxelles.

CONSULTEZ  
LA FICHE  
CONSACRÉE AUX  
MESURES DE  
PRUDENCE AFIN  
D'EN SAVOIR PLUS

